



Annulation de permis incomprehension

Par **Sisco4589698**, le **27/02/2019** à **16:17**

Bonjour,

Dimanche 24/02/2019 je me suis fais arreter sur un controle routier. Il faut savoir que je suis en periode probatoire (depuis le 07/08/2000) , mon taux était de 0.33 par litre d'air expiré (ce qui correspond à une annulation de permis il me semble). Les policier ne m'ont pas beaucoup parlé et m'ont laissé sur un parking, je suis rentré sans documents me confirmant une annulation de permis

Nous sommes aujourd'hui le mercredi 27 et toujours aucunes nouvelles que dois-je faire et qu'est ce que je risque ?

Merci cordialement